

ACCUEIL COLLECTIF

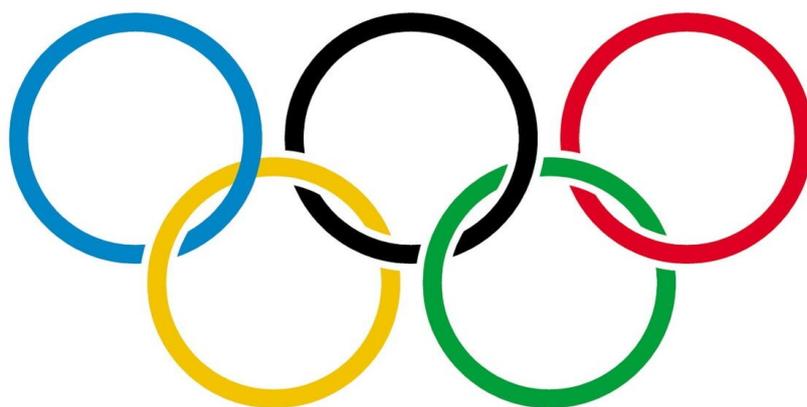
DE MINEURS

DE SOYE MATERNELLE



©vousnousils

Projet pédagogique



Août 2024

SOMMAIRE

- 1~ Le patronage laïque de Lorient
- 2~ Présentation de l'accueil de loisirs
- 3~ Projet d'Animation
- 4~ Organisation de la vie collective
- 5~ L'équipe pédagogique et son rôle
- 6~ Règles de vie, d'hygiène et sécurité
- 7~ Nos objectifs pédagogiques

1 ~ LE PATRONAGE LAÏQUE DE LORIENT

Le Patronage Laïque de Lorient est une association d'éducation populaire qui a été créée en 1926 par Emmanuel Svob. Elle vise à l'épanouissement et à la promotion de l'individu tant dans ses activités individuelles que collectives. Le PLL organise, gère, anime, et développe dans l'esprit de laïcité et de progrès social des activités sportives, culturelles et éducatives à destination des enfants, des jeunes et des adultes.



Le Patronage Laïque de Lorient est structuré autour de trois secteurs :

- Le secteur enfance et jeunesse
- Le secteur sportif
- Le centre social du Polygone

Le projet du secteur enfance jeunesse:

Le secteur enfance jeunesse, espace privilégié auprès des publics enfants et jeunes pendant leurs temps libres, développe son action selon les objectifs suivants :

1. Des objectifs éducatifs :

- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes tout en prenant en compte leurs spécificité et situation actuelle.
- Développer des activités de loisirs éducatifs adaptées aux tranches d'âge et aux besoins des enfants, faisant appel à l'ensemble des techniques et formes d'expression permettant l'harmonisation de l'éducation.
- Jouer.
- Agir en complémentarité et en lien avec la famille et le système scolaire dans le but d'une éducation globale.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté - Permettre aux enfants et aux jeunes d'appréhender leur environnement social.
- Accompagner les enfants et les jeunes dans leur insertion sociale et dans l'organisation de leur temps libre de façon autonome.
- Mettre en place des situations de vie collective permettant la participation, la prise d'initiatives et de décisions, et la responsabilité.
- Prendre en compte la diversité socioculturelle et développer des relations de coopération et de solidarité.

2. Des objectifs sociaux :

- Permettre l'accès aux loisirs éducatifs pour tous et particulièrement pour les enfants issus des milieux les plus défavorisés
- Développer des actions au service de la collectivité répondant aux besoins des enfants et de leurs familles en respectant leurs possibilités et l'aménagement de leur temps libre

3. Des objectifs politiques :

- Participer à la reconnaissance des besoins et des droits des enfants et des jeunes en respectant leur place dans la société
- Favoriser leur expression individuelle et collective
- Participer à une réflexion globale sur l'enfance



2~ PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. L'environnement

L'A.L.S.H. de Soye maternelle se situe sur la commune de Floemeur aux portes de Lorient dans un cadre verdoyant.

L'étang du Ter et son parc se situent à 200m ainsi que les arrêts de bus desservant Lorient, Floemeur et les plages de Fort-Bloqué.

A l'opposé nous retrouvons le parc de Kerihuer et son bois.

2. Le public accueilli

L'A.L.S.H. de Soye maternelle accueille des enfants de deux ans et demi à six ans majoritairement de Lorient.

Il s'agit surtout des enfants du quartier et de ses alentours.

L'enfant de 2 à 3 ans :

- se fatigue rapidement.
- est possessif et doit apprendre à partager.
- a du mal à se séparer de ses parents.
- aime jouer seul.
- a du mal à s'intégrer dans un collectif.

L'enfant de 4 ans :

- découvre son corps et développe son langage.
- développe son imaginaire dans le jeu mais a encore besoin de l'adulte pour se conforter dans ses activités.
- est capable de comprendre certaines règles.
- s'intègre davantage au groupe.

L'enfant de 5 ans :

- est créatif et curieux.
- se dépense davantage, a besoin d'activités physiques mais se fatigue vite.
- se fait des amis et crée des affinités avec les autres enfants.

3. Les locaux

Nous sommes dans des locaux partagés avec les classes de découverte qui fonctionnent hors vacances scolaires. Nous avons accès à toutes les salles.

Les locaux sont composés :

- D'une cour clôturée avec accès par portillon fermant à clé. D'une structure de jeu adaptée aux maternels. D'un cabanon fermant à clé et accueillant vélos, ballons, jeux de plage, accessoires de jardinage...

- Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouve un grand hall d'accueil avec porte-manteaux, deux salles de jeu et/ou d'activité aménagées, des sanitaires, la salle de restauration, la cuisine, un bureau indépendant fermant à clé, une infirmerie, un toilette et d'une régie.

- A l'étage, en haut de l'escalier se trouve une mezzanine aménagée en bibliothèque, une salle d'activité peinture, une salle dînette, des sanitaires avec douche, une salle de sieste et une petite salle d'activité.

La situation géographique du centre nous permettra de profiter lorsque le temps le permet, des bois qui l'entourent, du jardin, de la prairie et de l'étang du Ter.

4 Le budget

✓ Le budget du centre / Le matériel / Le complément mini-camps

Le PLL accorde un budget pédagogique à la journée/enfant :

Effectif moyen	Maternel	Primaire
Moins de 30 enfants	3,30€	3,45€
Entre 30 et 49 enfants	3,15€	3,30€
Entre 50 et 79 enfants	3€	3,15€
Plus de 80 enfants	3€	3,15€

✓ Les tarifs / L'inscription

Une adhésion de 15€ est demandée aux familles pour valider leur(s) inscription(s). Les familles sont invitées à prépayer 5 jours minimums.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial :

Quotient Familial CAF	Lettre QF	Tarif à la journée
0,01€ à 461€	A	4,30€
462 à 557€	B	4,50€
558€ à 654€	C	4,80€
655€ à 766€	D	9,60€
767€ à 968€	E	10,20 €
969€ à 1230€	F	10,50€
1231€ à 1590€	G	10,70€
1591€ à +	H	10,90€
Extérieur conventionné		13,70€ (9,70€ si QF <600€)
Extérieur		20€ (16€ si QF <600€)

5. Les horaires

L'accueil collectif de mineurs est ouvert de 7h30 à 18h45.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Cette organisation nécessite un pointage le matin et en début d'après-midi avant le démarrage des activités. La direction est présente à l'ouverture du Centre de loisirs et participe à l'accueil des parents et des enfants. Un animateur assure la fermeture jusqu'à l'arrivée des parents à qui il fait un petit compte-rendu de la journée.

Pour rendre les centres accessibles au maximum d'enfants, le centre de loisirs sont ouvert sur l'amplitude horaire suivante :

- 7h30 à 9h30 Accueil échelonné
- 9h30 à 17h00 Animation
- 17h00 à 18h45 Départs échelonnés

6- Les circuits de bus

Chaque été le PLL met en place des circuits afin de faciliter l'accès aux différents centres.

Cette année, il y a deux circuits :

- 1) Centre de loisirs de Soye
- 2) Centre de loisirs Kerfichant / Merville / Le Ter

Ces circuits de bus spéciaux sont placés sous la responsabilité de l'équipe de direction. Un animateur/trice est nommé référent du transport et veille à la prise en charge rigoureuse des enfants : c'est le contact privilégié avec les familles. Les circuits de bus ont lieu tous les jours au départ de la Gare d'échanges (quai n°6)

7- Le transport

L'équipe de direction choisi son prestataire pour le transport : le PLL fonctionne avec la CTM qui assure les circuits de bus, et BSA.

Il est également possible d'utiliser la CTRL : des cartes de bus Korigoo sont achetées pour chaque centre. Il appartient à l'équipe de direction de les recharger à la boutique de la CTRL en fonction du budget du centre.



CIRCUITS DE BUS ÉTÉ 2023

Un circuit de bus dessert les centres de SOYE et du TER. Ces circuits de bus spéciaux sont placés sous la responsabilité d'animateurs et d'animatrices.

Dans le bus, la carte d'adhésion est le lien entre vous et nous. Notez-y soigneusement vos coordonnées. Soyez présents 5 minutes avant l'horaire indiqué. En cas d'absence des parents à l'arrêt, l'enfant reste dans le bus jusqu'au lieu d'accueil le plus proche ou jusqu'au Terminus. Si votre enfant se trompe de car ou manque un arrêt, téléphonez au centre ou au PLL. **Un enfant ne se trouve jamais sans animateur ou animatrice !**

Certains enfants sont autorisés à rentrer seul à la sortie du bus (autorisation à signer sur le dossier d'inscription ainsi que sur la carte d'adhésion).

Dans la mesure du possible, rendez vous directement sur les centres ou les lieux d'accueil ; ainsi vous rencontrerez l'équipe d'animation et vous découvrirez l'environnement dans lequel vos enfants passent leur temps libre.

Contribution forfaitaire annuelle pour le bus : 5 €

CENTRES DE LOISIRS DE SOYE		
MATIN		SOIR
8 H 30	BOS DU CHATEAU	17 H 45
8 H 35	ARRÊT LIBERTE	17 H 35
8 H 42	GARE D'ECHANGES	17 H 25
7 H 30 > 8 H 45	ACCUEIL ECOLE BISSON (3-6 ans et 6-11 ans pour Soye)	17 H 20 > 18 H 45
8 H 50	SECURITE SOCIALE	17 H 15
8 H 55	TOMKIN	17 H 09
9 H 00	CAMPUS LETTRES	17 H 05
7 H 30 > 9 H 05	ACCUEIL SOYE	17 H 00 > 18 H 45

CENTRES DE LOISIRS KERFICHANT / MERVILLE / LE TER		
MATIN		SOIR
8 H 30	GARE D'ECHANGES quai n°6	17 H 45
8 H 40	LE PUIT (Rue de Belgique)	17 H 35
7 H 30 > 8 H 45	CENTRE DE KERFICHANT (Accueil des enfants du Ter)	17 H 30 > 18 H 45
7 H 30 > 9 H 00	LA MARNE (Accueil des 6-11 ans à Merville maternelle pour le Ter)	17 H 15 > 18 H 45
9 H 05	LA PUCE	17 H 10
9 H 10	CHEMILLER	17 H 05
7 H 30 > 9 H 15	CENTRE DU TER	17 H 00 > 18 H 45

Patronage Laïque de Lorient
80 Avenue du Général de Gaulle, 56100 Lorient - 02 97 83 69 64
lorient.org

3-Projet d'Animation

Cet été, au mois d'Août, l'équipe d'animation du centre de Soye Maternelle vous invite aux **Jeux Olympiques**.

L'année 2024 est l'année des Jeux Olympiques en France. Vos enfants ont peut être pu apercevoir la flamme à Lorient. Mais les jeux ne peuvent venir à nous.

En proposant ce thème, nous, l'équipe pédagogique, nous voulons amener les enfants à vivre les jeux comme si ils y étaient.

C'est à travers de ce thème que les animateurs proposeront différents ateliers (activités manuelles, artistiques, culinaires, des jeux, des ateliers sportifs...). Mais aussi des sorties : sortie au parcours athlétique, en bord de mer ou plage, à la piscine, à l'accrobranche ...

Des exemples concrets permettent de fédérer les élèves autour des valeurs de l'Olympisme : l'entraide, le respect, l'amitié, la participation.

Nous ferons la promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive.

Nous proposerons la découverte d'un sport par jour et des olympiades seront proposées une fois par semaine.

Des créneaux sportifs seront mis en place également pour permettre l'esprit de collaboration et de la bienveillance.

Pour ce faire, nous allons décorer le Centre avec les créations réalisées par les enfants.

Le but de l'équipe d'animation, à travers ce thème, est d'enrichir les connaissances et la curiosité des enfants sur le monde du sport et ses coulisses.

4- Organisation de la vie collective

1. Les horaires et les différents rythmes de vie

Le C.L.S.H. de Soye Maternelle ouvre ses portes à 7h30 et les ferme à 18h45.

Un accueil échelonné se fait de 7h30 à 9h00 avec de petits ateliers libres (coloriage, pâte à modeler, puzzles, jeux de construction...).

L'équipe d'animateurs mettra en place un energizer qui durera environ 30 min. C'est un temps pour regrouper les enfants qui le souhaite pour partager un petit jeu avec les adultes tel qu'un 1,2,3 soleil, facteur,...

A 10h les enfants seront regroupé à l'aide d'une chanson.

Les temps d'animation durent jusqu'à 11h30 pour les petits et les moyens qui mangent au 1^{er} service à 11h45.

Les grands mangent au deuxième service de 12h45 et en conséquence peuvent terminer plus tard leurs activités. Les services de cantine peuvent être inversés selon les activités et les sorties de chaque groupe.

Les enfants qui font la sieste vont dormir dans le dortoir. Celui-ci sera sombre (volets fermés) et l'endormissement s'effectuera avec une musique douce.

Les autres enfants iront en activité jusqu'à 16h00 après un temps calme entre la fin du repas et 14h00.

Ce temps calme peut être des histoires lues par l'animateur ou encore l'écoute de musique zen, d'initiation à la relaxation ...

A 16h00 les enfants prennent leur goûter et ensuite partent jouer dans la cour.

A partir de 16h45 et ce jusqu'à 18h45, les parents peuvent récupérer leurs enfants, qui jouent toujours dehors ou qui seront en ateliers libres à l'intérieur du bâtiment.

2. Les activités

Les animateurs proposent les activités, une bonne préparation en amont s'impose (Préparation du matériel, réalisation d'un modèle ...).

Ils donnent les consignes et expliquent le déroulement de l'activité, puis rangement du matériel avec les enfants en fin d'activité.

3. Les repas

Les repas sont livrés par la cuisine centrale de LORIENT puis réchauffés par les agents techniques du Centre de loisirs.

Le repas doit être un moment convivial où on prend le temps de manger et d'échanger. L'heure du repas est à midi.

Concernant les pique-niques, ceux-ci sont également fournis par la cuisine centrale ; les parents n'ont rien à apporter sauf pour les enfants ayant un Protocole d'Aide Individualisée.

4. Le goûter

Le goûter également livré par la cuisine centrale, est varié.

Il est proposé par les animateurs/rices.

Nous essayerons de rendre les enfants autonomes comme aller chercher leur goûter au chariot seul et une fois terminé qu'ils puissent débarrasser. Nous serons là pour les guider.

Après ce temps, les animateurs proposent des jeux divers en extérieur ou en intérieur.

A partir de 16h45, les enfants partent de façon échelonnée.



5-L'équipe pédagogique et son rôle

Notre équipe d'animation est composée d'une directrice, d'une adjointe, de 6 animateurs, dont 2 stagiaires, et également de 2 agents de service.

1. Rôle de la direction

La direction a pour fonction l'animation, la gestion, l'organisation de l'équipe et les relations avec les familles.

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.

- ✓ Écrire le projet pédagogique et le faire partager à l'équipe d'animation
 - ✓ Élaborer la réunion de préparation et les réunions hebdomadaires
 - ✓ Mettre en place la préparation matériel du centre
 - ✓ Avoir un rôle d'accompagnant et de formateur au sein de l'équipe : assurer une fonction de formation
 - ✓ Veiller à être présente sur le terrain
 - ✓ Être à l'écoute et anticiper les problèmes : avoir une fonction pédagogique
 - ✓ Être garant de la sécurité physique et morale des enfants et de l'équipe pédagogique : avoir une fonction sécurité
 - ✓ Avoir une fonction « hygiène et santé »
 - ✓ Avoir un bon relationnel avec les différents partenaires et les parents : avoir une fonction de relations et de communication
 - ✓ Gestion financière et administrative : avoir une fonction administrative de gestion du patrimoine et du matériel.
- Le / la référent(e) bus et des accueils décentralisés
- ✓ Préparer le lieu d'accueil
 - ✓ Communiquer avec les familles
 - ✓ Accueillir les enfants et animer les temps d'accueil
 - ✓ Être le lien privilégié avec le centre et l'équipe de direction
 - ✓ Enregistrer les paiements parents

2. Rôle des animateurs

Les animateurs sont présélectionnés sur dossier par la Commission Enfance du PLL, puis les équipes sont composées par les directeurs et directrices.

La 1ère réunion de travail permet de finaliser les embauches et présenter le projet pédagogique élaboré par le directeur ou la directrice.

Le premier rôle de l'équipe est de mettre en vie le projet pédagogique et d'en être garant.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Veiller à l'hygiène et au confort
- Entretenir les relations avec les familles.
- S'investir dans le travail d'équipe.
- Faire respecter les règles de vie.
- Proposer aux enfants des activités diverses et variées.

3. Rôle des agents de service

-Les agents de service mis à disposition par la Mairie viennent compléter l'équipe, leur rôle consiste à :

- Assurer les tâches de l'entretien des locaux
- Réceptionner et compter les repas
- S'occuper de la mise en chauffe des plats
- Préparer le pique-nique le cas échéant
- Aider les enfants en cas de besoin

4. Communication avec les familles

Diffusion des programmes aux familles sur le site de l'association.

Informations par affichage des plannings, des repas et goûters dans le centre de loisirs.

Discussions et échanges avec les familles au temps d'accueil et de départ. Expositions des activités et de photos qui retracent les temps forts du mois.



6-Règles de vie, d'hygiène et sécurité

1. Règles de vie

- Respect des horaires
- Respect du règlement
- Respect et rangement du matériel
- Respect du personnel de service
- Présence indispensable et obligatoire aux réunions de préparation, de bilan et d'évaluation
- Interdiction de fumer dans le centre et en sortie en présence des enfants
- Interdiction d'utiliser son portable pour des communications personnelles sur les temps d'activités
- Interdiction de prendre en photos les enfants avec son téléphone pour un usage personnel. Aucune photo ne doit être diffusée sur les réseaux sociaux !!!

2. Règles d'hygiène

- Passage aux toilettes et lavage des mains en arrivant au centre, avant chaque repas et avant chaque début d'activité
- Après le repas, lavage des mains et de la bouche
- Soigner un enfant blessé et noter sur le cahier d'infirmierie.

3. Règles de sécurité

- Centre de loisirs sans hébergement : 1 animateur pour 12 enfants
- Sortie piscine ou plage : 1 animateur pour 8 enfants.

Pour toutes sorties, avoir la liste de tous les enfants , ainsi que le numéro de téléphone du centre de loisirs. La direction doit toujours être au courant du lieu où se trouvent les enfants même si c'est juste à côté du centre.

➤ Sortie à pied :

- Noter sur le tableau le lieu de sortie ainsi que le nombre d'enfants et d'animateurs - Compter les enfants avant et pendant la sortie.
- Prévoir une trousse de secours
- Prévoir de quoi hydrater les enfants (verres, eau ...)
- Bien canaliser les enfants : éviter trop d'espace entre eux : un animateur devant, un au milieu et un derrière

➤ Sortie en bus :

- Connaître l'itinéraire et le temps de trajet
- Emporter des sacs plastiques
- Compter les enfants à chaque montée et descente du bus
- Pas d'enfants sur les premières marches
- Pas d'enfants près des sorties arrière, ni au centre de la banquette arrière
- Un animateur près de chaque porte du bus
- Les enfants doivent être assis correctement et attachés leurs ceintures - Une aération correcte est nécessaire, surtout par temps chaud et long trajet - Les enfants doivent tous sortir par la même porte
- Un animateur doit descendre en premier du bus afin de compter les enfants et les canaliser
- Après la descente des enfants, vérifier que bus soit vide et que rien n'a été oublié à l'intérieur

➤ Sortie pique-nique :

- Les pique-niques sont fournis par la cuisine centrale. Les parents n'ont rien à apporter.
- Préparer le matériel nécessaire
- Choisir un endroit pas trop ensoleillé pour le repas
- Prévoir des affaires de rechanges
- La sortie pique-nique est aussi un temps d'animation donc il faut prévoir du matériel de plein air (jeux, ballons, couvertures...)

➤ Sortie plage avec baignade :

- Les baignades se font sur des plages surveillées
- La présence d'un surveillant de baignade n'est pas obligatoire mais très conseillée
- Le surveillant de baignade doit se présenter au poste de secours dès l'arrivée des enfants sur la plage
- Un périmètre de sécurité est obligatoire
- Un animateur pour 5 enfants dans l'eau



7~ Nos objectifs pédagogiques

AUTONOMIE

I- Amener l'enfant vers l'autonomie au sein de l'ACM

A- Favoriser le développement de l'enfant à partir de ses capacités existantes chaque jour

1) En permettant à l'enfant d'être un participant actif dans ses choix d'activité.

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a pu choisir son activité désiré ?

2) Demander aux enfants leurs envies d'activités, leur donner le choix d'y participer ou pas.

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a su choisir son activité ?

3) Mise en place de coins permanents où l'enfant peut aller à sa guise (Lecture, dessins, jeux de construction, jeux de société...)

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a su s'approprier les différents coins ?

B- Permettre à l'enfant d'utiliser tout type de matériel pédagogique sur des temps établis.

1) Des espaces à thématiques pédagogiques sont aménagés à l'aide de bacs ou malles sous accompagnement possible d'un animateur/rice.

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a su utiliser des différentes malles ?

2) Participer au rangement du matériel après les activités

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a su ranger son matériel après l'activité ?

II- Développer son autonomie dans la vie quotidienne

A- Identifier les différentes temps que compose la journée

1) Le déroulement de la journée est énoncé chaque matin

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a compris les différents activités proposé de la journée ?

2) Mise en place d'un affichage de la journée

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant

B- Responsabiliser les enfants chaque jour.

1) L'enfant est responsable de ses affaires personnels

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a géré ses affaires personnels ?

2) L'enfant doit respecter les différents locaux mis à sa disposition.

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a respecter les locaux ?

3) Si besoin, l'enfant pourra être accompagné pour son hygiène.

Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant a demandé de l'aide pour son hygiène lorsqu'il en avait besoin ?

SENSIBILISATION AUX SPORTS

I- Permettre à l'enfant la découverte du sport

A) Énumérer leur connaissance des différents sports pendant leur séjour

1) Découverte des différents sports avec une chanson sur les jeux olympiques
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à su imiter le geste sportifs ?

2) Pendant un energizer, savoir énoncer de multiple pratique sportives
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à pu énoncer 4 sports ?

B) Partager de nouvelles pratiques sportives chaque jour

1) Un animateur proposera une découverte sportives à un groupe d'enfants
Critères d'évaluation : Est ce que les règles et leur application on été comprises ?

2) Mise en place d'activité sportives avec la découverte de nouveaux matériels
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à pu s'approprier le matériel correctement ?

II- Développer une coopération entre les enfants, l'esprit d'équipe, et de ses adversaires.

A- Rassembler les enfants autour de la coopération chaque jour.

1) Mise en place de jeux coopératifs
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à fait preuve d'esprit d'équipe ?

2) Des temps de concertation entre les enfants menés par un ou une animateur/rice.
Critères d'évaluation : Est ce que les enfants ont exprimé leur avis, émotions ?

B- Tenir compte de ses adversaires chaque jour.

1) Expliquer à l'enfant la signification de l'esprit sportif
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à su expliquer à sa manière ce qu'est le fair-play ?

2) Utilisation d'un tableau des émotions après chaque activités sportives
Critères d'évaluation : Est ce que l'enfant à su exprimer ses émotions ?